



Le point sur la durabilité – Exercice 2024

Groupe Banque TD

Mars 2025



Le point sur la durabilité – Exercice 2024

Table des matières

▪ <u>Messages clés</u>	<u>3</u>
▪ <u>Faits saillants sur le rendement en matière de durabilité 2024-2025</u>	<u>4</u>
▪ <u>Introduction</u>	<u>5</u>
– <u>La durabilité à la TD</u>	
– <u>Protéger la TD : Gestion du risque environnemental et social</u>	
– <u>Adapter la TD : Durabilité</u>	
– <u>Finance durable</u>	
▪ <u>Gouvernance durable</u>	<u>9</u>
▪ <u>Société</u>	<u>10</u>
- <u>Parcours vers l'inclusion économique de la TD</u>	
▪ <u>Environnement</u>	<u>11</u>
– <u>Plan d'action sur les changements climatiques de la TD</u>	
– <u>Engagement des clients</u>	
▪ <u>Annexe</u>	<u>13</u>
– <u>Faits saillants sur le rendement</u>	
– <u>Renseignements supplémentaires</u>	
– <u>Notes</u>	

Messages clés

❶ **La TD se préoccupe depuis longtemps déjà de son rendement en matière de durabilité.**

❷ **La TD ne peut réussir que si ses clients réussissent.**

❸ **Nous protégeons et adaptons la Banque pour naviguer dans le paysage en évolution de la durabilité.**

❹ **Nous faisons un suivi étroit pour faire progresser notre stratégie de durabilité.**

- En 1996, la TD a été choisie par des communautés autochtones comme l'un des partenaires fondateurs de la Banque des Premières Nations du Canada.
- En 2014, elle est devenue la première banque commerciale canadienne à émettre une obligation verte.
- En 2017, elle a été la première banque canadienne à se fixer un objectif financier pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

- La société fait face à des défis complexes, notamment les changements climatiques et les inégalités économiques.
- Ces défis ont une incidence sur l'économie mondiale, la santé financière de nos clients et sur la TD en tant qu'entreprise.
- Or, ces défis créent aussi des occasions de croissance économique durable pour la Banque et pour ses clients.

- Nous avons intégré le risque environnemental et social dans notre cadre de gestion des risques.
- Nous poursuivons les investissements dans les ressources, les relations et les capacités pour faire progresser notre stratégie de durabilité, ce qui a permis de déterminer qu'il n'était plus nécessaire d'être membre de l'Alliance bancaire Net Zéro, et pour continuer de répondre aux exigences et aux attentes juridiques et réglementaires.
- Nous sommes conscients qu'il existe beaucoup de défis et d'incertitudes autour de la durabilité.

- Nous avons versé plus de 76,4 G\$ en 2024 et 145,9 G\$ en tout depuis 2023, pour atteindre la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 G\$ d'ici 2030.
- Nous avons commencé à passer de la déclaration volontaire à la déclaration réglementaire conformément à la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sur la gestion des risques climatiques, établi une structure de gouvernance interne pour superviser les progrès de la TD afin de nous conformer à la ligne directrice B-15, et participé à l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC) du BSIF.
- Nous avons réalisé des progrès par rapport aux trois piliers de notre cadre social, Parcours vers l'inclusion économique de la TD.

Faits saillants sur le rendement en matière de durabilité 2024-2025

Au cours de la dernière année, nous avons **continué de faire progresser notre stratégie de durabilité** tout en gérant les facteurs externes qui ont influé sur notre approche stratégique et la production de rapports (p. ex. changement des conditions des politiques et des exigences réglementaires, évolution des perspectives et des attentes des parties prenantes).



Nous avons versé plus de 76,4 G\$ en 2024 et 145,9 G\$ en tout depuis 2023 pour atteindre la **cible en matière de finance durable et de décarbonisation** de 500 G\$ d'ici 2030.



Nous avons atteint notre cible d'engagement des clients en **mobilisant les clients responsables de plus de 75 % des émissions financées** dans chacun des secteurs suivants : énergie, production d'électricité, et segments de la fabrication automobile et de l'aviation du secteur du transport.



Poursuite de nos progrès vers l'atteinte de nos **cibles intermédiaires pour les émissions financées** (2022) par rapport à l'année de référence 2019.



Nous avons commencé à passer de la déclaration volontaire à la déclaration réglementaire conformément à la **ligne directrice B-15 du BSIF sur la gestion des risques climatiques**, établi une structure de gouvernance interne pour superviser les progrès de la TD afin de nous conformer à la ligne directrice B-15, et participé à l'**ENASC** du BSIF.



Nous avons mis à jour la politique pour clarifier le processus de diligence raisonnable à suivre quand des questions de **consentement libre, préalable et éclairé** sont soulevées, en plus de fournir de la formation dans les secteurs d'activité pertinents pour sensibiliser à l'importance de ce principe et souligner les changements apportés aux politiques de la TD.



Nous avons réalisé des progrès par rapport aux trois piliers de notre cadre social, **Parcours vers l'inclusion économique de la TD**.

La durabilité à la TD

La société fait face à des défis complexes qui ont une incidence sur l'économie mondiale, la santé financière de nos clients et sur la TD en tant qu'entreprise et qui, en même temps, créent des occasions de croissance économique durable. **Nous visons la stabilité et le succès de la Banque à long terme** dans l'économie durable émergente en **protégeant la TD contre les risques, tout en adaptant les pratiques commerciales** pour répondre aux conditions changeantes du marché et aux besoins en évolution de nos clients, de nos collègues et de nos collectivités.

Facteurs de durabilité

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui sont importants pour la TD en raison des risques ou des occasions qu'ils représentent pour la Banque, nos clients, nos collègues et nos collectivités.

Dans le cadre de la gestion de nos facteurs de durabilité prioritaires, nous mettons l'accent sur ce qui suit :



Protéger la TD

Repérer, évaluer et gérer les éventuels risques pour la TD



Adapter la TD

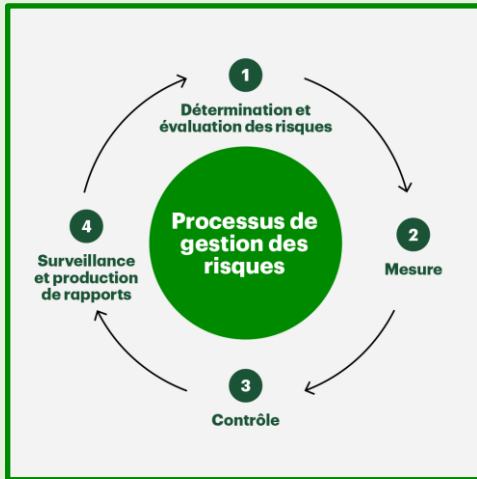
Faire évoluer les pratiques commerciales pour s'adapter à l'évolution du marché et répondre aux besoins changeants des clients dans une économie durable émergente

Pour aider la TD à demeurer résiliente, nous nous efforçons d'intégrer la durabilité à la gouvernance, à la gestion des risques, aux stratégies d'affaires et à la prise de décisions.

Protéger la TD : Gestion du risque environnemental et social

Dans une institution financière complexe présente sur plusieurs territoires, l'ensemble des activités et des secteurs sont soumis à un vaste éventail de risques. Le risque environnemental et social, y compris le risque lié au climat, est reconnu comme l'un des principaux risques de la TD¹. La TD a la responsabilité envers ses parties prenantes, y compris ses investisseurs, ses clients, ses collègues et les organismes de réglementation, de maintenir sa résilience stratégique, financière et opérationnelle au moyen de **saines pratiques de gestion des risques**.

Le cadre de gestion des risques de la TD décrit la façon dont la Banque régit et gère les risques.



1. Les risques liés au climat sont des risques transversaux qui peuvent créer des risques financiers (p. ex. de crédit, de marché, d'assurance) et non financiers (p. ex. juridiques, réglementaires, stratégiques, opérationnels, d'atteinte à la réputation) dans l'ensemble des principales catégories de risque de la TD.

Réalisations en 2024-2025

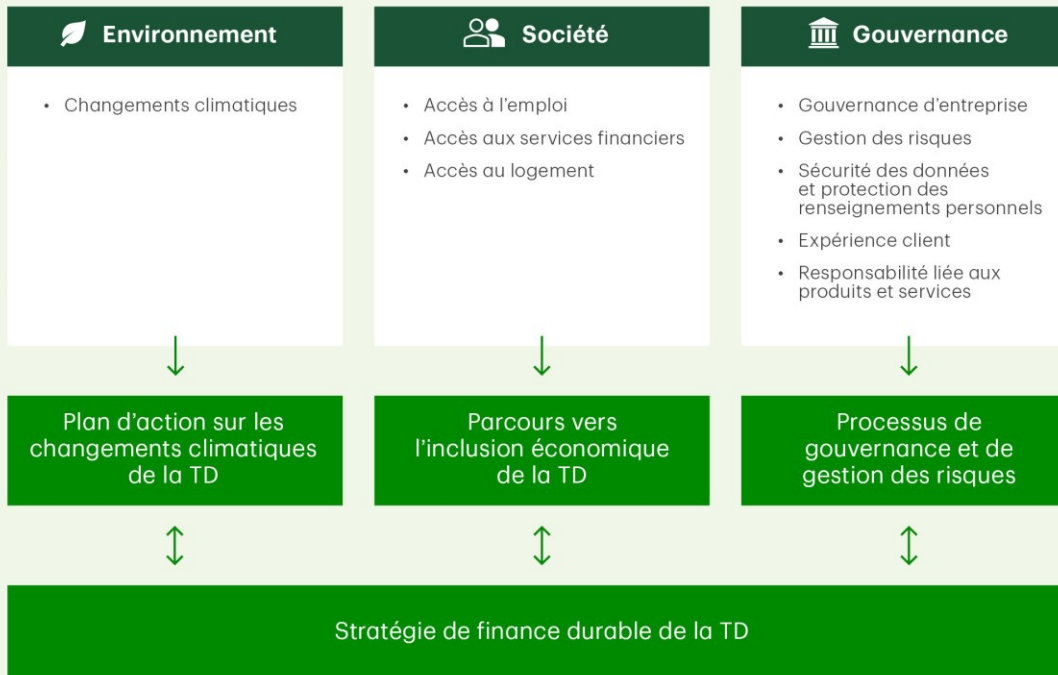
- Établissement d'une **structure de gouvernance interne** pour superviser nos progrès afin de nous conformer à la **ligne directrice B-15 sur la gestion des risques climatiques du BSIF**.
- Développement de capacités pour effectuer l'**ENASC** du BSIF qui s'applique à toutes les institutions financières sous réglementation fédérale supervisées par le BSIF.
- Mise à jour de la politique pour clarifier le processus de diligence raisonnable à suivre quand des questions de **consentement libre, préalable et éclairé** sont soulevées, et formation offerte dans les secteurs d'activité pertinents pour sensibiliser à l'importance de ce principe et souligner les changements apportés aux politiques de la TD.
- Établissement continu de notre **solution liée aux données climatiques de l'entreprise** qui mettra à la disposition des secteurs d'activité et des fonctions de l'entreprise un écosystème intégré de sources d'information pour faciliter le calcul des émissions et améliorer notre capacité à offrir du soutien dans des situations de risque de crédit et de gestion des risques liés au climat.
- Amélioration de la surveillance opérationnelle des **évaluations des risques environnementaux et sociaux**, y compris le développement continu d'une plateforme d'entreprise pour évaluer les emprunteurs autres que de détail qui est fondée sur la logique axée sur le risque, afin de répondre aux exigences en matière de diligence raisonnable et de transmission au niveau supérieur.

Adapter la TD : Durabilité

Bien que la gestion des risques associés aux questions de durabilité soit cruciale, il est également essentiel pour notre entreprise de comprendre les conditions changeantes du marché et de s'y adapter. Nous croyons qu'en **mettant l'accent sur les occasions de croissance économique durable, nous pouvons générer de la valeur à long terme** pour la TD, ses clients, ses collègues et les collectivités, et favoriser la résilience dans un monde incertain.

Cadre de durabilité de la TD

Le cadre de la TD présente les facteurs de durabilité définis par la Banque comme étant les plus importants¹.



¹ Consultez les renseignements sur le [Rapport sur la durabilité](#) pour en savoir plus sur la façon dont nous déterminons quels facteurs de durabilité sont prioritaires.

Le cadre de durabilité de la TD décrit notre approche de gestion des facteurs de durabilité prioritaires jugés importants pour la Banque.

Finance durable

La finance durable est l'un des principaux outils que nous utilisons pour adapter la Banque aux conditions changeantes du marché. La stratégie de finance durable de la Banque nous aide à atteindre notre cible de finance durable et de décarbonisation de 500 G\$ d'ici 2030.

À l'exercice 2024, nous avons versé **environ 76,4 G\$ au titre de la cible de 500 G\$** (Le montant cumulé à ce jour s'élève à 145,9 G\$.)

Exemples de réalisations en 2024

- En décembre 2023, la TD a émis une série d'**obligations vertes** de trois ans, d'une valeur de 500 M\$ US, sous l'impulsion d'un consortium de prise ferme composé d'entreprises appartenant à des minorités, à des femmes et à d'anciens combattants. Il s'agit de la cinquième émission d'obligations de la Banque sur le thème de la durabilité.
- La TD a toujours pour objectif de détenir entre 15 et 20 G\$ d'**obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans le portefeuille de placements de trésorerie** d'ici la fin de 2025, évaluées selon l'approche « à ce jour ». Au 31 octobre 2024, ces obligations représentaient environ 23,9 G\$.

Faits saillants dans l'ensemble de nos secteurs d'activité

Valeurs Mobilières TD

- Au cours de l'exercice 2024, Valeurs Mobilières TD a été le **principal souscripteur de prêts à effet de levier pour l'infrastructure numérique durable en Amérique du Nord**, selon Bloomberg.
- Pour le même exercice, Valeurs Mobilières TD a agi à titre d'agent de structuration de la durabilité et d'arrangeur principal dans le cadre de prêts verts et liés à la durabilité d'une valeur nominale totale de plus de 30 G\$ pour des clients du secteur de l'infrastructure numérique.

Gestion de Placements TD

- L'approche ESG de Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) est conforme aux six principes établis par les **Principes de l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies** et se fonde sur trois activités principales : 1) l'intégration des facteurs ESG; 2) la gérance (engagement et vote par procuration) et 3) le leadership éclairé. GPTD est devenue signataire des Principes de l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies en 2008.
- L'approche de GPTD en matière d'investissement durable est conforme à sa philosophie qui consiste à servir les objectifs de placement de ses porteurs de titres et à respecter son obligation de fiduciaire en tant que gestionnaire d'actifs.

TD Assurance

- TD Assurance propose un produit destiné aux conducteurs de **véhicules électriques et hybrides électriques** qui comprend des réductions de primes, une assistance routière en cas de décharge de la batterie, la location de véhicules électriques de remplacement et des centres auto certifiés pour les véhicules Tesla.

Gouvernance durable

Le « G » dans le terme « ESG » désigne la prise de bonnes décisions qui tiennent compte de toutes les parties prenantes grâce à l'établissement de politiques efficaces et à la répartition appropriée des rôles et des responsabilités entre le conseil d'administration, la direction et les actionnaires. **Une saine gouvernance est essentielle pour nous permettre de gagner la confiance des organismes de réglementation et de nos clients**, et d'être en mesure de saisir les occasions de croissance commerciale.

En 2024, les administrateurs ont tenu plus de 50 rencontres avec les investisseurs et d'autres parties prenantes clés, dont plus de 30 actionnaires institutionnels afin de recevoir des commentaires sur certaines questions, notamment la durabilité, la LCBA, la gouvernance et la rémunération.

Principales responsabilités en matière de durabilité

- **Conseil d'administration** : Approuver notamment la stratégie et les objectifs d'affaires de la TD, et superviser les activités de mise en œuvre et de surveillance du rendement, y compris en ce qui concerne la stratégie et les objectifs de la Banque en matière de responsabilité sociale et de durabilité.
- **Comité de gouvernance du conseil d'administration** : Superviser et surveiller notamment la conformité de la TD à ses objectifs et à sa stratégie, ainsi que son rendement et les rapports sur la responsabilité d'entreprise et les questions environnementales et sociales.
- **Comité du risque** : Approuver notamment le cadre de gestion des risques de la TD ainsi que les principaux risques qui y sont définis.
- **Comité des ressources humaines** : S'assurer notamment que la stratégie liée aux effectifs, la structure organisationnelle et les stratégies, plans, politiques et pratiques en matière de rémunération de la Banque sont conformes à la réalisation durable des ambitions stratégiques et des objectifs d'affaires de la TD, favorisent la gestion prudente de ses activités et risques, et protègent sa culture unique et inclusive.
- **Comité d'audit** : Surveiller notamment la présentation et la divulgation de l'information financière ainsi que l'efficacité des systèmes et des processus de contrôle interne dans les secteurs de la production de rapports (liés aux finances, à l'exploitation et aux risques) et de l'exploitation.

Facteurs ESG et rémunération des dirigeants :

- La TD a ajouté un certain nombre de facteurs ESG aux principales mesures utilisées pour déterminer le fonds de rémunération variable de l'**équipe de la haute direction**.
- Ces mesures ESG s'ajoutent à celles sur l'expérience client et sont associées à la stratégie de durabilité globale de la Banque. Elles comprennent des objectifs liés aux **changements climatiques**, à la **diversité**, à l'**équité**, à l'**inclusion** et à l'**engagement des employés**.
- Pour l'exercice financier 2024, la Banque a étendu les mesures ESG à la rémunération de **tous les premiers vice-présidents** et des **postes d'échelon supérieur** qui participent au Régime de rémunération des dirigeants.

Le point sur notre programme de lutte contre le blanchiment d'argent aux États-Unis :

- L'amélioration du programme de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) de la Banque aux États-Unis est une priorité absolue, et la TD est déterminée à prendre les mesures requises pour respecter ses obligations réglementaires.
- Nous avons entrepris une démarche pluriannuelle pour déployer un programme solide, efficace et durable de conformité à la *Bank Secrecy Act* et de LCBA aux États-Unis.
- Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Rapport annuel 2024](#), la [circulaire de procurement 2025](#) et le [Rapport sur la durabilité 2024](#).

Société : Parcours vers l'inclusion économique de la TD

Les risques systémiques, comme les inégalités et l'absence d'inclusion financière et économique, peuvent déstabiliser les économies, ce qui a une incidence sur le rendement de la Banque et sur les collectivités qu'elle sert. En donnant la priorité à l'inclusion financière et économique et en concevant des solutions qui s'attaquent à ces disparités, nous pouvons contribuer à **atténuer ces risques et à créer de nouvelles occasions pour nos clients, nos collègues et les collectivités que nous servons.**

Faits saillants sur le rendement en 2024 ¹	
Accès à l'emploi	^A 42,7 % de femmes occupant des postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs ^{1,2,3,4}
	25,7 % de représentation des Noirs, des Autochtones et des membres de groupes minoritaires aux postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs ^{1,5,6}
Accès aux services financiers	0,9 milliard de dollars américains en prêts aux PME ⁷ à des entreprises dont le revenu annuel brut est inférieur à 1 million de dollars américains ou à des PME situées dans des régions à revenu faible ou modeste ⁸ aux États-Unis ^{9,10}
	3,8 milliards de dollars en prêts et autres facilités de crédit par l'entremise des Services bancaires aux PME (données cumulatives depuis 2023) ¹¹
Accès au logement	502 389 participants à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis ¹²
	Financement de 5,9 milliards de dollars pour des logements abordables au Canada et aux États-Unis (données cumulatives depuis 2023) ¹³
	4,2 milliards de dollars américains en crédit résidentiel à des emprunteurs ou des secteurs géographiques à revenu faible et modeste ou issus des minorités ¹⁴ aux États-Unis (données cumulatives depuis 2024) ^{10,15,16}

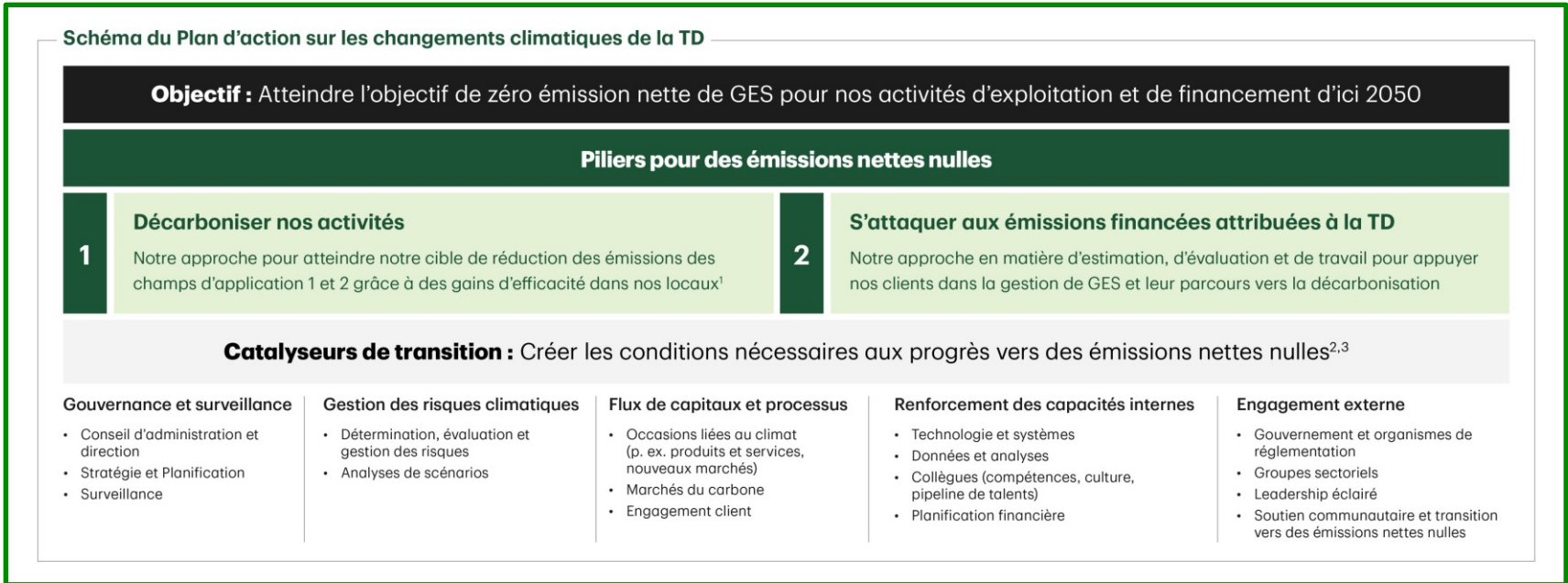
^A = Indicateurs de rendement ayant fait l'objet d'une mission d'assurance limitée de la part d'EY¹⁷

Exemples de réalisations en 2024

- **Accès à l'emploi** : Nous avons accueilli les première et deuxième cohortes de lauréats de la bourse d'études TD pour les peuples autochtones, administrée par AFOA Canada.
- **Accès aux services financiers** : Nous avons lancé TD Early Pay, qui permet aux clients de recevoir leurs dépôts directs admissibles jusqu'à deux jours plus tôt qu'auparavant.
- **Accès au logement** : Nous avons tenu le tout premier sommet sur le logement à l'Université Howard à Washington, D.C., en avril 2024, pour discuter de la crise actuelle du logement abordable, des besoins courants, des défis et des solutions viables et collaboratives.

Environnement : Plan d'action sur les changements climatiques de la TD

Il est essentiel pour nos activités et pour **assurer la stabilité et la réussite de l'entreprise à long terme** de maîtriser les risques liés aux changements climatiques, de protéger la TD et de nous adapter aux répercussions de ces changements. Notre Plan d'action sur les changements climatiques explique les mesures que nous prenons pour atteindre notre cible de zéro émission nette dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050 et décrit comment nous contribuons à accroître la résilience face aux répercussions des changements climatiques et à saisir les occasions que présente l'essor de l'économie à faibles émissions de carbone.



Faits saillants de 2024

- Mise sur pied d'une nouvelle équipe pour diriger le **programme de transition de l'entreprise**, chargée de guider la TD dans la mise en œuvre et l'adaptation de son plan de transition
- Réduction de 29 % des **émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2** par rapport à l'année de référence 2019⁴
- Poursuite de nos progrès vers l'atteinte de nos **cibles intermédiaires pour les émissions financées** (2022) par rapport à l'année de référence 2019 : énergie (16 %), production d'électricité (10 %), fabrication automobile (2 %) et aviation (2 %).

1. Les catégories d'émissions non financées du champ d'application 3 et les initiatives correspondantes sont également communiquées dans le cadre de ce pilier par souci de transparence.

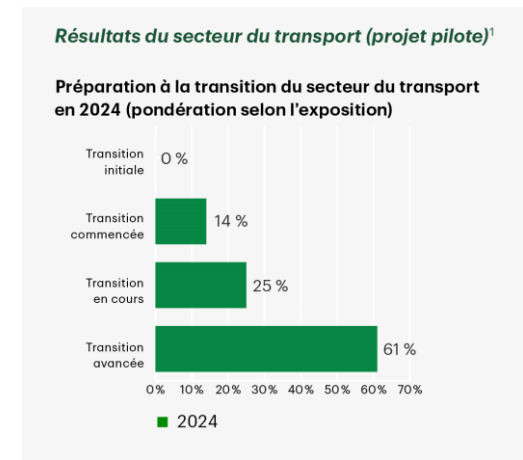
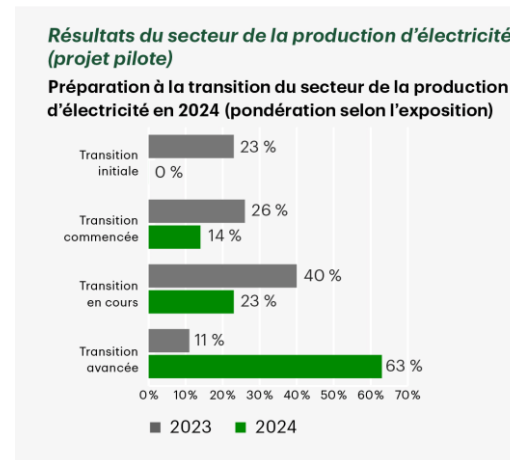
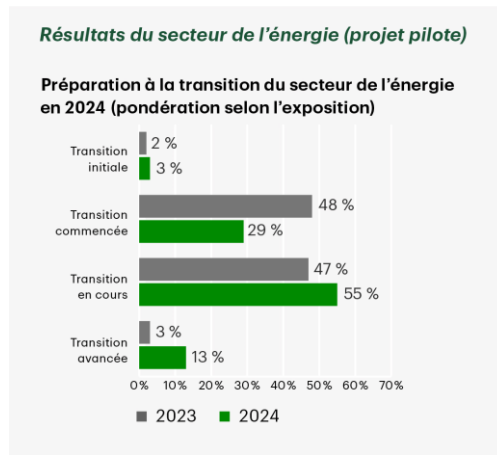
2. Les catalyseurs peuvent soutenir le progrès dans le cadre d'un ou de plusieurs piliers.

3. Les catalyseurs peuvent contribuer à créer les conditions nécessaires pour progresser, mais n'entraînent pas directement de réduction des émissions.

4. Pour en savoir plus sur les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, consultez la section Environnement du [Rapport sur la durabilité 2024](#).

Environnement : Engagement des clients

Nous savons que l'atteinte de nos objectifs de carboneutralité nécessite des mesures plus larges dans des domaines qui échappent à notre contrôle direct. L'approche centrée sur le client de la TD met l'accent sur l'engagement de nos clients pour préparer leur transition et progresser vers l'atteinte de leurs objectifs liés au climat.



- Nous avons atteint notre cible d'engagement des clients en **mobilisant les clients responsables de plus de 75 % des émissions financées** dans chacun des secteurs suivants : énergie, production d'électricité, et segments de la fabrication automobile et de l'aviation du secteur du transport.
- En 2024, nous avons **amélioré notre méthodologie d'évaluation du degré de maturité des clients pour entreprendre la transition** en ajoutant de nouveaux indicateurs (p. ex. évaluation de l'approche des clients en matière de gestion des risques climatiques et évaluation de leurs progrès en matière de réduction des émissions absolues).
- Dans l'ensemble, nous avons remarqué des progrès dans la préparation à la transition des clients des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité.
- Notre approche d'évaluation des clients comporte un ensemble cohérent de critères auxquels sont attribuées des pondérations différentes. Les clients sont évalués, puis classés dans **quatre catégories** :

➤ *Transition initiale*

➤ *Transition commencée*

➤ *Transition en cours*

➤ *Transition avancée*

1. Pour la première fois en 2024, nous avons recueilli des données d'évaluation des clients du secteur du transport. Il sera donc possible de faire des comparaisons sur 12 mois l'année prochaine.

Annexe : Faits saillants sur le rendement

Facteurs de durabilité		Appuyé par	Description	2024	2023
Environnement	Changements climatiques	Plan d'action sur les changements climatiques de la TD	Réduction absolue des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence (162 849 t d'éq. CO ₂) ¹	-29 %	-28 %
			<ul style="list-style-type: none"> Énergie (-29 %, IEPF, g d'éq. CO₂/)\$ 	-16 %	-4 %
			<ul style="list-style-type: none"> Production d'électricité (-60 %, IEP, kg d'éq. CO₂/MWh) 	-10 %	-6 %
			<ul style="list-style-type: none"> Fabrication automobile (-50 %, IEP, g d'éq. CO₂/v-km) 	-2 %	-1 %
			<ul style="list-style-type: none"> Aviation (-10 %, IEP, g d'éq. CO₂/pkm) 	-2 %	-2 %
Société <ul style="list-style-type: none"> Accès à l'emploi Accès aux services financiers Accès au logement 	Parcours vers l'inclusion économique de la TD ⁴	Engagement global des employés ⁵ (85 % pour 2024) ⁶	84 %	87 % ⁷	
		Femmes occupant des postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs ^{8,9,10,11}	42,7 %	41,6 %	
		Représentation des Noirs, des Autochtones et des membres de groupes minoritaires aux postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs ^{8,9,12,13}	25,7 %	24,3 %	
		Aider 500 000 participants grâce à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis en 2024 ¹⁴	502 389	— ¹⁵	
		Financement de 12 milliards de dollars pour des logements abordables au Canada et aux États-Unis de 2023 à 2030 (données cumulatives depuis 2023) ¹⁶	5,9 G\$	1,97 G\$	
Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> Gouvernance d'entreprise Gestion des risques Sécurité des données et protection des renseignements personnels Expérience client; Responsabilité liée aux produits et services 	Processus de gouvernance et de gestion des risques	Femmes et hommes représentant au moins de 30 % à 40 % des administrateurs du Groupe Banque TD (une banque mondiale constituée en vertu des lois du Canada) ^{8,11}	47 % de femmes 53 % d'hommes	44 % de femmes 56 % d'hommes	
		Administrateurs indépendants représentant une importante majorité au sein du conseil d'administration du Groupe Banque TD (une banque mondiale constituée en vertu des lois du Canada) ¹⁷	93 %	94 %	
		Indice d'expérience légendaire (IEL) – Résultat composé de la TD ¹⁸ (72,61 pour 2024)	75,63	73,23	
Finance durable	Finance durable	Stratégie de finance durable de la TD	500 milliards de dollars pour soutenir des activités environnementales, sociales et de décarbonisation admissibles au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres investissements de la Banque (données cumulatives depuis 2023) ¹⁹	145,9 G\$	69,5 G\$
Philanthropie	Bien-être de la collectivité	La promesse TD Prêts à agir	1 milliard de dollars en dons aux collectivités d'ici 2030 (données cumulatives depuis 2019) ²⁰	854 M\$	685 M\$

Annexe : Renseignements supplémentaires



[Rapport sur la durabilité 2024](#)

[Portail des rapports ESG](#)

Annexe : Notes

Diapositive 10

1. Toutes les nominations, embauches et autres décisions en matière d'emploi sont effectuées de façon non discriminatoire, conformément aux lois applicables.
2. Toutes les décisions relatives aux talents s'inscrivent dans le cadre des normes et politiques de gestion des talents de la Banque, qui exigent que les décisions relatives au perfectionnement, aux promotions et à l'emploi des talents soient fondées sur les capacités et que les talents les plus qualifiés soient recrutés pour chaque poste. Plus précisément, lors du recrutement de cadres supérieurs, la Banque tient compte des caractéristiques, des compétences et de l'expérience globales qui contribuent aux capacités des candidats.
3. Cette mesure s'applique aux femmes occupant un poste de cadre supérieur (vice-présidence et échelons supérieurs) dans un secteur d'activité de la TD au Canada. Un objectif ambitieux de 45 % d'ici 2025 au Canada a été communiqué en 2021.
4. Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, les renseignements sur la diversité de genre au sein des conseils d'administration et de la direction inclus ici doivent être communiqués dans notre [circulaire de procuration de la direction](#). Consultez la circulaire de procuration de la direction 2025 pour en savoir plus.
5. Le terme « membres de groupes minoritaires » désigne toute personne qui est autre qu'autochtone et qui n'est pas caucasienne ou qui n'a pas la peau blanche. Les données sont divulguées volontairement par les collègues et pourraient donc ne pas refléter la réalité de l'effectif.
6. L'objectif ambitieux de 25 % d'ici 2025 en Amérique du Nord a été communiqué en 2021 et a été atteint.
7. Les prêts pour PME sont définis conformément aux règlements de la *Community Reinvestment Act* (CRA) en vigueur au moment de l'attribution du prêt.
8. Selon les règlements de la CRA, une collectivité à faible revenu signifie que le revenu familial médian est inférieur à 50 % du revenu du revenu médian de la région. Une collectivité à revenu modeste signifie que le revenu familial médian est au moins égal à 50 % et inférieur à 80 % du revenu médian de la région.
9. Cette mesure représente le montant cumulé des nouvelles activités de financement et de refinancement sur trois ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les résultats sont présentés en fonction de l'année civile. Une partie de cette mesure est également admissible à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars. Pour en savoir plus sur les activités qui peuvent être incluses dans cette cible, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).
10. Cette cible fait partie de notre [plan de rayonnement local](#) de 20 milliards de dollars américains.
11. Comprend les prêts et autres facilités de crédit (tous les produits de crédit des Services bancaires aux PME, comme les prêts, les lignes de crédit Affaires, la protection contre les découverts Affaires et les prêts du gouvernement ou les garanties fournies par une société d'État) aux entreprises dont le montant total du crédit est d'environ 1,5 million de dollars ou moins. La mesure représente le montant cumulé des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès réalisés à l'égard de cette mesure ne contribuent pas à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et il existe des différences à l'égard des critères d'inclusion et de mesures connexes entre cette mesure et la cible en matière de finance durable et de décarbonisation.

Diapositive 13

1. Pour en savoir plus sur nos cibles des champs d'application 1 et 2, consultez la section Environnement.
2. Les résultats montrent la variation en pourcentage de l'intensité des émissions (intensité des émissions financées par rapport aux prêts [IEFP]) ou intensité des émissions physiques [IEP] par rapport aux données de l'année de référence retraitée de 2019 à 2022.
3. Les cibles intermédiaires d'émissions financées pour 2030 incluent les expositions aux prêts autres que de détail ainsi que nos activités sur les marchés des capitaux. Des renseignements sur les cibles d'émissions financées figurent à la section Environnement.
4. De plus amples renseignements sur le rendement sur le plan social figurent à la section Société.
5. Cet objectif traduit l'engagement global des employés mesuré au moyen du sondage Info TD, qui demande aux employés à temps plein (à l'exception des employés contractuels et des personnes en congé de courte durée) d'évaluer leur niveau d'engagement et d'attachement à la TD ainsi qu'à leur poste selon trois facteurs (intention de rester, fierté de travailler à la TD et satisfaction au travail) sur une échelle de un à cinq : Tout à fait en désaccord (1), En désaccord (2), Ni d'accord ni en désaccord (3), D'accord (4) et Tout à fait d'accord (5). Les pourcentages sous la rubrique Expérience globale représentent la proportion moyenne des répondants qui sont d'accord (4) ou tout à fait d'accord (5) avec les trois premiers énoncés figurant dans le tableau Résultats du sondage Info TD présenté dans [l'Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2024](#). En 2024, le taux de participation au sondage Info TD a été de 85 %.
6. L'objectif est basé sur la réalisation du 75^e percentile d'une référence mondiale – une référence mobile sur trois ans, mise à jour chaque année et qui comprend plus de 900 entreprises et 27 millions de réponses, couvrant des zones géographiques et des secteurs d'activité différents.
7. La cible pour l'exercice 2023 était de 85 %.
8. Toutes les nominations, embauches et autres décisions en matière d'emploi sont effectuées de façon non discriminatoire, conformément aux lois applicables.
9. Toutes les décisions relatives aux talents s'inscrivent dans le cadre des normes et politiques de gestion des talents de la Banque, qui exigent que les décisions relatives au perfectionnement, aux promotions et à l'emploi des talents soient fondées sur les capacités et que les talents les plus qualifiés soient recrutés pour chaque poste. Plus précisément, lors du recrutement de cadres supérieurs, la Banque tient compte des caractéristiques, des compétences et de l'expérience globales qui contribuent aux capacités des candidats.
10. Un objectif ambitieux de 45 % d'ici 2025 au Canada a été communiqué en 2021.
11. Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, les renseignements sur la diversité de genre au sein des conseils d'administration et de la direction inclus ici doivent être communiqués dans notre circulaire de procuration de la direction. Consultez la [circulaire de procuration de la direction 2025](#) pour en savoir plus.
12. Le terme « membres de groupes minoritaires » désigne toute personne qui est autre qu'autochtone et qui n'est pas caucasienne ou qui n'a pas la peau blanche. Les données sont divulguées volontairement par les collègues et pourraient donc ne pas refléter la réalité de l'effectif.

12. Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotes par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la TD. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la TD. En raison de limites pratiques et liées aux données, des participants peuvent être comptabilisés dans cette mesure lorsqu'ils ne participent qu'en partie à une séance ou à un programme. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes. En 2024, nous avons mis à jour notre méthodologie pour nous assurer que toutes les activités d'éducation financière pertinentes étaient prises en compte, ce qui a permis d'inclure cette année d'autres plateformes d'éducation financière pilotées par la TD dans le cadre de nos efforts vers l'atteinte de la mesure d'éducation financière. La cible en matière de projets d'éducation financière soutenus par la TD établie avant 2021 a été élargie et repensée pour refléter notre approche et notre ambition actuelles.
13. Comprend les activités décrites dans la catégorie Logement abordable et communautaire de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, à l'exception des achats d'immobilier résidentiel. Pour en savoir plus, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#). La mesure de financement pour des logements abordables englobe les principales activités commerciales de la TD, dont les prêts, le financement, les services de prise ferme et les services-conseils. La mesure représente le montant cumulé des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès réalisés relativement à cette mesure sont également pris en compte dans la réalisation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sont rapportés dans le cadre des activités du Canada et des États-Unis.
14. Aux fins de cette mesure, le terme « minorité » désigne les groupes suivants : Noirs, Afro-Américains, Hispaniques, Asiatiques, Indiens de l'Amérique du Nord, Autochtones de l'Alaska, Autochtones d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique.
15. La capacité de TD Bank à atteindre ses cibles en matière de prêts et d'investissements dans le cadre de son plan de rayonnement local est soumise aux évolutions de la conjoncture économique, aux exigences réglementaires et à l'obligation de TD Bank de maintenir des pratiques bancaires sûres et solides. Les conditions du marché, y compris, sans toutefois s'y limiter, une inflation prolongée, des taux d'intérêt élevés et une récession économique, peuvent nuire à la capacité de TD Bank à atteindre ses cibles. En conséquence, les éléments présentés dans le plan de rayonnement local sont susceptibles d'être modifiés. Toute modification de ces cibles volontaires fera l'objet d'une discussion préalable avec la National Community Reinvestment Coalition et les autres parties prenantes des collectivités.
16. Comprend, dans les régions d'évaluation fondées sur les installations de TD Bank en Amérique du Nord, les prêts hypothécaires résidentiels accordés par la TD à des emprunteurs issus de minorités, à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement où les minorités sont majoritaires, à des emprunteurs à revenu faible ou modeste et à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement à revenu faible ou modeste, ainsi que les prêts hypothécaires résidentiels achetés par la TD à des emprunteurs à revenu faible ou modeste et à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement à revenu faible ou modeste. La cible représente le montant cumulé des prêts hypothécaires établis par la TD et des prêts hypothécaires résidentiels achetés par la TD sur trois ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les résultats sont présentés en fonction de l'année civile. Une partie de la mesure est admissible à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation. Pour en savoir plus sur les activités qui peuvent être incluses dans cette cible, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).
17. Indicateurs de rendement ayant fait l'objet d'une mission d'assurance limitée de la part d'EY, conformément au Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2024. Sauf indication contraire, les montants relatifs aux années précédentes ont fait l'objet d'une mission d'assurance et sont accessibles sur la page des Rapports sur la durabilité archivés de notre [site Web](#).
13. L'objectif ambitieux de 25 % d'ici 2025 en Amérique du Nord a été communiqué en 2021 et a été atteint.
14. Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotes par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la TD. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la TD. En raison de limites pratiques et liées aux données, des participants peuvent être comptabilisés dans cette mesure lorsqu'ils ne participent qu'en partie à une séance ou à un programme. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes. En 2024, nous avons mis à jour notre méthodologie pour nous assurer que toutes les activités d'éducation financière pertinentes étaient prises en compte, ce qui a permis d'inclure cette année d'autres plateformes d'éducation financière pilotées par la TD dans le cadre de nos efforts vers l'atteinte de la mesure d'éducation financière. La cible en matière de projets d'éducation financière soutenus par la TD établie avant 2021 a été élargie et repensée pour refléter notre approche et notre ambition actuelles.
15. Ces données ont été communiquées pour la première fois à l'exercice 2024. La cible a été fixée à l'exercice 2023 aux fins de déclaration lors de l'exercice 2024.
16. Comprend les activités décrites dans la catégorie Logement abordable et communautaire de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, à l'exception des achats d'immobilier résidentiel. Pour en savoir plus, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#). La cible de 12 milliards de dollars de financement pour des logements abordables englobe les principales activités commerciales de la TD, dont les prêts, le financement, les services de prise ferme et les services-conseils. La cible représente le montant cumulé des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès vers l'atteinte de cette cible sont également pris en compte dans la réalisation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sont rapportés dans le cadre des activités du Canada et des États-Unis.
17. En 2024, le conseil d'administration de la TD comptait 15 membres au total. Bharat Masrani n'était pas un administrateur indépendant en raison de son ancien rôle de président du Groupe et chef de la direction de la Banque. En 2023 et 2022, le conseil d'administration de la TD comptait 16 membres au total.
18. Consultez la section Expérience client pour en savoir plus sur le rendement de la TD par rapport à son objectif IEL.
19. Pour plus d'information sur la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).
20. Les chiffres sont déclarés en dollars canadiens et comprennent toute promesse de don reconnue comme une obligation juridique ou implicite et imputée dans l'exercice financier avant d'être déboursée. Ils n'incluent pas les dons effectués par l'entremise de la Fondation TD des amis de l'environnement.